Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260527-2026_051-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**MAIRIE de PLOUDALMEZEAU (FINISTERE) 29830**

**OBJET :**

**N° 2026-051**

**APPROBATION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER**

L'an deux mille vingt-six, le 27 mai, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur David CARREGA, Maire.

**Étaient présents** : ARZEL Solange, BESCOND Patrice, BIVILLE Sébastien, CARREGA David, CORBEAU Pierre, DAMOY Valérie, DELAROCHE Emilie, DENIEL Romain, DUGAL Rose, GORET-ASLAN Dilek, GRESSOT Cédric, HAMON Thierry, KERJEAN Maryse, LAOT Anne, LE CALVEZ Jean-Paul, LE HIR Christiane, LE MENEC Magali, LETARD Murielle, OLLIVIER Sylvie, PERROT Philippe, RAGUENES Mickaël, TANGUY Jean-Philippe, TANGUY Véronique, TURPIN Victor, VINCE Logann, WALLNER Paul.

**Etaient représentés** :
- Monsieur GUENA Arnaud à Monsieur DENIEL Romain
- Madame LAOT-BANVILLE à Madame LETARD Murielle
- Madame CHADOUTEAUX Maïwenn a donné pouvoir à Madame ARZEL Solange

Arrivée de Monsieur Mickaël RAGUENES à 18h52.

Madame Christiane LE HIR a été élue secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

*Date de convocation* : *21/05/2026*
*Date d'affichage* : *21/05/2026*
*Nbre de conseillers en exercice* : 29
*Nbre de présents* : 26
*Nbre de votants* : 29

**DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE**
Transmise à la Préfecture, le :

Publiée ou notifiée le :

**DOCUMENT CERTIFIE CONFORME,**
**LE MAIRE,**

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire d'adopter le règlement budgétaire et financier pour le nouveau mandat.

Aussi,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°2023-077 du 12 décembre 2023 adoptant le règlement budgétaire et financier, dans le cadre du basculement en nomenclature M57 au 1er janvier 2024,
Vu les modifications apportées par délibération n°2025-073 en date du 16 septembre 2025,
Vu la présentation en commission des finances en date du 11 mai 2026,

Le règlement budgétaire et financier présenté en annexe ci-après.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,**
**ADOPTE le règlement budgétaire et financier (RBF)**
**PRECISE que ce règlement budgétaire s'applique au budget principal de la commune ainsi qu'aux budgets annexes du lotissement de Keribin et Lotissement Saint-Roch dernière tranche.**
**AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

**RESULTAT DU VOTE : VOTANTS : 29– POUR : 29**

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que devant.

**LA SECRETAIRE DE SEANCE** — **LE MAIRE**

**Christiane LE HIR** — **David CARREGA**